

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONDÉSIR**  
**SAISON SPORTIVE 2025/2026**  
**INSCRIPTION – ADHÉSION**

**NOM :**

**Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable : fixe:

e-mail :

**Personne à prévenir si nécessaire :**

Nom, Prénom :

Téléphone :

**Cotisation 2025/2026(séances sportives + licence + assurance) :**

Règlement (Cocher l'option choisie)

Virement Bancaire IBAN FR76 1027 8361 7800 0113 4310 156

Chèque bancaire à l'ordre de G.V. Mondésir

Inscription individuelle 140 €

2<sup>ème</sup> inscription (couple - famille) 130 €

**Cours souhaités** (entourer le(s) séances souhaitées)

Gymnastique : lundi 9h 50 à 10h 50 - lundi 11 h à 11h - jeudi 9h 50 à 10h 50 - jeudi 11h à 12h

Marche Active : mardi 9h 30 à 10h 30 - Vendredi 10 h30 à 11H 30

Certificat Médical (*obligatoire pour la première inscription*)

Questionnaire de santé si certificat médical déjà fourni (*à télécharger et imprimer*)

Formulaire de consentement (*à télécharger et imprimer*)

Photographie d'identité (*si première inscription*)

=> **Imprimer les documents** : fiche d'inscription, formulaire de consentement, questionnaire de santé. Remplir lisiblement la fiche d'inscription en entier.

=> **joindre le certificat médical ou questionnaire de santé,**

=> **Effectuer votre règlement bancaire ou rédiger votre chèque**

=> **Envoyer le tout par courrier (avant la rentrée)**

au siège de l'association chez  
**Mme Sylvie le DOEUFF**  
**25 avenue de la Pajaudière**  
**44000 NANTES :**

- **L'accès aux cours est strictement subordonnée à un dossier complet +++**
- **le virement bancaire: est à programmer pour le jour de la rentrée.**
- **le chèque sera encaissé après la rentrée**

## INFORMATIONS JURIDIQUES

### 1. CERTIFICAT MÉDICAL

Demeure obligatoire pour une première inscription.

Pour les inscriptions ultérieures, une attestation remplie par l'adhérent(e) indiquant qu'il a répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé est à fournir. (A télécharger)

**Important : sur tout certificat médical il doit être précisé la nature des activités pratiquées : gym douce, gym tonique, marche rapide.**

### 2. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'adhérent(e) est informé(e) que l'association collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques nominatives.

Ces données ne seront ni cédées ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées :

- à l'Office Municipal du Sport de Nantes pour la demande de subvention dans le cadre de l'application de son règlement général sur la protection des données,  
- et à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à LA MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription. **Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée uniquement par voie dématérialisée par la fédération+++.**

Cette adresse e-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, événements...) mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles.

Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : **gvmondesir@gmail.com** ou un courrier à l'adresse de l'association.